

Pour diffusion immédiate

Logements sociaux à Lévis

LA VILLE DE LÉVIS DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RECONDUIRE LE PROGRAMME ACCÈSLOGIS SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS

Lévis, le 3 février 2014. – C'est par voie de résolution que le conseil municipal a signifié son appui au Groupe de ressources techniques habitation Lévy (GRT) dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour la reconduction du programme *AccèsLogis Québec* et la planification d'un plan d'investissements sur une période de cinq ans.

« Tout comme le GRT, nous sommes d'avis qu'une planification du programme sur plusieurs années est essentielle pour rencontrer efficacement les besoins en logement et pour permettre une planification cohérente du développement. La réalisation de logements communautaires nécessite plusieurs années de préparation et mobilise des ressources humaines et financières importantes de la part des milieux locaux », a déclaré monsieur Lehouillier, maire de Lévis.

« Lors de la dernière campagne électorale, nous avons pris l'engagement d'offrir à la population de Lévis une diversité dans l'offre de divers types d'habitation. Nous avons encore des lacunes à combler dans l'offre de logements pour nos aînés et nos familles à faibles revenus. En décembre dernier, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI), nous avons annoncé notre intention de maintenir le cap pour la construction d'unités de logement abordable sur le territoire de la ville de Lévis. Nous avons donc besoin de l'appui de la Société d'habitation du Québec», a ajouté monsieur Lehouillier.

Le programme *AccèsLogis Québec* est le seul programme de développement de logements sociaux et communautaires administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le GRT soutient actuellement plusieurs projets à Lévis dont le succès dépend de l'annonce de nouvelles programmations *AccèsLogis Québec*. C'est le cas notamment de la Coopérative de solidarité Carpe Diem à l'église Sainte-Bernadette et du projet Espace Marie-Victorin, deux projets représentant 154 unités de logements. Ainsi, la reconduction du programme *AccèsLogis Québec* pour cinq ans permettra aux projets en cours de se concrétiser et amènera la réalisation de nouveaux projets.

« Le développement de logements sociaux et communautaires en collaboration avec la SHQ est crucial puisque le programme *AccèsLogis Québec* répond à de nombreux besoins d'habitation sur notre territoire », a fait valoir monsieur Lehouillier.

Rappelons qu'en 2010, le conseil de la Ville a demandé à la SHQ d'accorder 375 unités de logements supplémentaires et s'est engagé à participer financièrement à la réalisation des unités de logements abordables pour du logement social et communautaire, et ce, de manière à répondre aux différents besoins de la population. Pour ce faire, la Ville prévoit notamment les montants nécessaires au PTI selon les engagements aux projets en tenant compte de l'évolution de ceux-ci dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*.

À propos d'*AccèsLogis Québec*

Le programme *AccèsLogis Québec* est reconnu pour sa capacité à répondre au problème d'accessibilité financière au logement. Il fait davantage en permettant de développer une offre de logements adéquats pour les familles et une offre adaptée aux personnes qui ont des besoins particuliers : les personnes âgées en légère perte d'autonomie, les personnes itinérantes, les personnes vivant avec un handicap, etc. *AccèsLogis* répond aux besoins des ménages autant en région que dans les centres urbains et contribue à la vitalité des communautés. Il est aussi un élément clé de stratégies gouvernementales majeures notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la ruralité, les services aux aînés, l'occupation et la vitalité des territoires et le développement durable.

- 30 -

Source: Stéphane Guay
Conseiller en communication
Téléphone : 418 835-8288

